



## A4.9 Créer un fond pour incubateur et support de franchises afin de développer la concurrence et la croissance des enseignes

### Ressources & Modalités

Afin de réaliser cette proposition, les ressources nécessaires sont les suivantes :

Matériel/ Physique - Optionnel: Infrastructures et bâtiments adéquats à l'accueil de l'entreprise de gestion du fonds d'investissement.

Coût (de mise en place): Moyen > Le coût principal concerne la mise en relation des organismes pour la création du fonds, ainsi que le processus d'entente, de négociation, de finalisation et de coordination menant à la création d'un département/ d'une entité responsable de la gestion du fonds d'investissement. Ce fonds d'investissement partagerait des ressources avec le nouvel incubateur.

Humaine: mise en place du processus (réunion des principaux organismes, négociation, création de l'entité, mise en place de la structure de gestion) > chargé de mission d'une entreprise existante ou équipe de consultants.

En ce qui concerne la gestion à long-terme, le nouvel organisme nécessitera des personnes spécialisées en finance et en investissement (Private Equity, Venture Capital spécialement), mais aussi en droits et relations humaines (ou partenariats avec entreprises existantes) sans compter les principaux actionnaires du fonds: investisseurs/ business angels/ entreprises et grands groupes. Plusieurs spécialités requises avec de hauts niveaux techniques.

Le but premier de la création du fonds d'investissement est d'apporter des compétences dynamiques et compétitives à forte valeur ajoutée à l'économie réunionnaise, afin de supporter la croissance du nouvel incubateur (cf. proposition 4.8). Ce fonds d'investissement privé ou public permettrait également de proposer un service de conseil stratégique et financier pour assister les entreprises et grands groupes réunionnais à investir dans des projets compétitifs et à découvrir de nouveaux projets réunionnais.

### Organisations



MEDEF



Région  
Réunion



CCI

### Autres:

Principaux actionnaires privés 1: Organismes financiers

Principaux actionnaires privés 2: Groupes, Grandes entreprises et PME Réunionnais désireux d'investir

Principaux actionnaires publics: Organismes de développement du territoire

### Faisabilité & Budget

En général, la proposition semble moyennement difficile à réaliser. La création d'un fonds d'investissement pour incubateur et conseils stratégiques de développement nécessiterait un investissement commun des principaux acteurs économiques de la Réunion, avec une volonté d'investir dans des projets risqués pour de futures recettes à succès, mais surtout à la clé, une innovation certaine. Ce fonds pourrait être mis en place rapidement et avoir un fort impact sur l'économie Réunionnaise à l'échelle nationale et internationale. Garantissant un support stratégique de l'investissement vers l'innovation, l'exportation et l'exploitation des richesses et des points forts du territoire, la fondation d'un fonds incubateur nécessite la mise en relations de plusieurs acteurs et d'une petite contribution de chacun avec peu d'efforts de lancement, mais plus d'efforts de maintien et de fonctionnement.